

## **Les collectivités et leurs habitants face à la rigueur budgétaire**

Être responsable, faire preuve de bon sens et se montrer solidaire sont des notions fondatrices et naturelles de tout engagement politique.

A Louvres, ces principes ont depuis toujours été le moteur de notre action, permettant de trouver un bon équilibre entre le développement de la commune et une gestion saine et raisonnée des deniers publics.

Malheureusement, plus que jamais, l'État a décidé de poursuivre son désengagement en demandant aux communes de réduire la dette publique tout en diminuant ses dotations. Pourtant, ces dotations, loin d'être des cadeaux, représentent des compensations permettant d'exercer des missions obligatoires que l'État ne prend plus en charge et qui reviennent désormais aux communes.

Ainsi, la loi de finances pour 2015 prévoit d'amputer les collectivités de plus de 11 milliards d'euros en 3 ans. Très concrètement, à Louvres, le budget de fonctionnement se voit alléger de... 240 000 € !

Pour rappel, le budget de fonctionnement permet d'assurer les missions de service public auprès des habitants...

Face à une telle situation, comment s'en sortir ?

Comme à l'accoutumée, la ville de Louvres va faire preuve de sérieux et de rigueur pour réduire au maximum les dépenses tout en conservant la meilleure qualité de service possible.

Mais bien évidemment, en dépit de la meilleure volonté du monde, cela ne pourra pas être suffisant. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a pris ses responsabilités et a voté une revalorisation du taux de la taxe d'habitation sur la commune.

Nous sommes parfaitement conscients de l'effort à nouveau demandé en période de crise où les budgets sont sans cesse pressurés. Considérant que les habitants ne doivent pas subir à eux-seuls les conséquences, la ville a souhaité une évolution modérée du taux, qui reste, dans notre commune, en-deçà du taux moyen départemental.

Ainsi, nous avons opté pour une hausse lissée de 1,5 point. Loin de compenser entièrement la perte de dotation, cette augmentation inévitable représente un apport indispensable tout en pénalisant le moins possible les foyers.

Néanmoins, il est grand temps de tirer le signal d'alarme. Si participer à l'effort général en ces temps de crise est parfaitement audible, l'ampleur des mesures est aujourd'hui trop importante. Rappelons en effet que les communes ont l'obligation légale de voter un budget à l'équilibre et donc qu'elles ne participent pas à creuser la dette publique...

Le lien de confiance qui unit les habitants et les Élus étant primordial, nous avons souhaité vous faire part de cette situation en toute transparence et nous vous réaffirmons notre mobilisation de tous les jours pour gérer avec prudence et raison cette conjoncture des plus difficiles.

Pour la Majorité Municipale  
Jean-Marie FOSSIER